

<http://www.icann.org/en/resources/compliance>

Table des matières¹

- [Mise à jour générale](#)
- [Mise à jour du programme d'audit](#)
- [Synthèse sur l'application de la loi et la gestion des réclamations](#)

Mise à jour générale

Tournée des registres

L'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN en partenariat avec les services de registre ont mis à disposition une tournée de deux ateliers :

1. la réunion nord-américaine tenue le 9, 10 et 11 septembre 2014 à Los Angeles, États-Unis ;
2. la réunion nord-américaine tenue le 24, 25 et 26 septembre 2014 à Tokyo, Japon ;

Les objectifs des sessions de mise à jour de la conformité contractuelle sont :

1. d'informer les opérateurs de registre sur la portée contractuelle, sur l'approche et le processus de conformité ;
2. de fournir des mises à jour sur la présentation des rapports, sur les lignes directrices en matière d'obligations contractuelles et sur les leçons apprises ;
3. d'aborder les questions liées à la conformité.

Pour des informations supplémentaires, veuillez visitez la page Web de sensibilisation en matière de conformité contractuelle à l'adresse suivante :

<https://www.icann.org/resources/pages/outreach-2012-02-25-en>

Tableau de bord de la conformité

L'ICANN a lancé un nouveau tableau de bord mensuel pour la conformité contractuelle. Ce tableau de bord présente des données sur le volume des plaintes, le volume du processus et les délais d'exécution. Veuillez visiter la page Web de la conformité contractuelle : <https://features.icann.org/compliance>

¹ Cette mise à jour n'est fournie qu'à titre informatif. Veuillez ne pas agir sur la foi des informations contenues dans cette mise à jour pour tirer des conclusions ou prendre des décisions commerciales.

Mise à jour du bureau d'enregistrement

Révision du revendeur de domaines– En septembre, l'ICANN a fait une révision des revendeurs de domaines ayant reçu des plaintes pour l'utilisation de courriers électroniques commerciaux agressifs ou douteux qui bien souvent ont des prix extraordinairement élevés. Fréquemment les revendeurs ciblent les propriétaires de marques et d'autres titulaires de noms de domaine. La révision détermine quel est le bureau d'enregistrement (le cas échéant) auquel le revendeur fournit des services et puis confirme que le revendeur et le bureau d'enregistrement agissent en conformité avec les termes du RAA.

Pour soumettre une plainte au sujet des courriers électroniques de sollicitation de domaine douteux, veuillez faire parvenir le courrier complet (y compris les informations de l'en-tête) à compliance@icann.org.

Pour en savoir plus, consultez le site :

<https://www.icann.org/news/blog/be-careful-what-you-click-alert-of-new-fraudulent-domain-renewal-emails>.

Amélioration du processus sur l'inexactitude du WHOIS– L'ICANN a poursuivi le processus de qualité du Whois pour confirmer périodiquement la conformité pour les domaines suspendus liés aux plaintes sur l'inexactitude de Whois. Sur 1296 plaintes examinées, soixante-dix-huit (ou six pour cent au total) ont entraîné les billets WHOIS QR générés par l'ICANN pour les bureaux d'enregistrement. Les bureaux d'enregistrement ont fourni des données et la documentation démontrant la conformité continue pour cinquante-six de ces plaintes ; vingt-deux sont encore en cours.

Séminaires en ligne pour les services aux bureaux d'enregistrement– En septembre, l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN en partenariat avec l'équipe de services aux bureaux d'enregistrement ont présenté des séminaires en ligne au sujet des modifications à la politique de transfert de noms de domaine entre bureaux d'enregistrement (IRTP), à la politique relative aux informations WHOIS supplémentaires (AWIP) et à la politique uniforme de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine (UDRP).

Les liens vers des enregistrements des séminaires en ligne se trouvent à :

<https://icann.adobeconnect.com/p45a710g9xf/> (IRTP et AWIP) et
<https://icann.adobeconnect.com/p1jpbbe74br/> (UDRP).

Mise à jour du registre

Dans la mise à jour d'août, l'ICANN a annoncé le lancement d'une surveillance proactive dans deux zones de grand intérêt pour les parties prenantes de

l'Internet : les engagements d'intérêt public et la publication des données de contact pour le signalement d'abus par les registres. L'objectif est de fournir des données factuelles lors de la réunion internationale de Los Angeles tout en tenant compte des préoccupations et de la perception de la communauté.

Engagements d'intérêt public : L'ICANN a envoyé des demandes d'informations aux gTLD qui ont commencé ou sont censés commencer la période de disponibilité générale le 1er octobre 2014. Les demandes d'information qui font partie du « processus préventif / informel » ont été envoyées étant donné qu'à ce jour il n'y a aucune plainte, aucune méthode non systémique de tester la conformité et, plus important encore, d'examiner proactivement la disponibilité pour aborder le « préjudice » si et quand il arrive.

Données de contact pour le signalement d'abus : L'ICANN a fait une révision des sites Web des gTLD qui ont commencé ou sont censés commencer la période de disponibilité générale le 1er octobre 2014. L'ICANN évalue la conformité par le biais de la publication des trois éléments suivants : l'adresse e-mail, l'adresse postale et le contact principal pour gérer les demandes de renseignements sur le comportement malveillant de leurs domaines de premier niveau (TLD).

L'ICANN travaille avec les parties contractantes pour aborder la non conformité, le cas échéant.

Mise à jour du programme d'audit

Mise à jour sur l'audit du nouveau contrat de registre

Le 22 septembre, à l'issue de l'étape de vérification, l'ICANN a finalisé et a émis un total de 14 rapports d'audit. Les rapports sont classés en deux catégories : « sans déficiences » et « déficient ». Le rapport « sans déficiences », n'exige pas des mesures ultérieures alors que dans le cas du rapport « déficient », des actions devront être envisagées (y compris un plan d'action avec les dates de rémediation prévues et/ou des preuves pour remédier le problème).

Dates clé du programme d'audit du nouveau contrat de registre										
Notification avant l'audit	Étape de notification du RFI				Étape d'audit		Étape de rapport		Étape de rémédiation	
	RFI - 1er avis	RFI - 2e avis	RFI - 3e avis	RFI - échéance 3e avis	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
30 juin-14	14 juill-14	5 août-14	12 août-14	18 août-14	19 août-14	19-Sep-14	22-Sep-14	N/D	22-Sep-14	28-Oct-14

Le programme d'audit sur trois ans entrera bientôt en vigueur

En septembre, l'ICANN a lancé les efforts pour planifier et préparer le programme d'audit sur trois ans. Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour plus d'informations sur la chronologie.

Dates cibles du programme d'audit – Année 3										
Notification avant l'audit	Étape de notification du RFI				Étape d'audit		Étape de rapport		Étape de rémédiation	
	RFI - 1er avis	RFI - 2e avis	RFI - 3e avis	RFI - échéance 3e avis	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
06-Oct-14	10/20/2014 *session(s) de sensibilisation : 21 et 22 octobre 2014	11-Nov-14	18-Nov-14	24-Nov-14	01-Déc.14	06-Mar-15	09-Mar-14	23-Mar-15	09-Mar-15	25-mai-15

Note de rappel : Le programme de vérification fonctionne sur un cycle de trois ans au cours duquel chaque contrat de registre et de bureau d'enregistrement est choisi au hasard pour faire un audit sur une période de trois ans. Le programme d'audit est organisé en six étapes : l'étape de planification, l'étape d'organisation, l'étape de notification avant l'audit, l'étape de vérification, l'étape de rapport et l'étape de rémédiation.

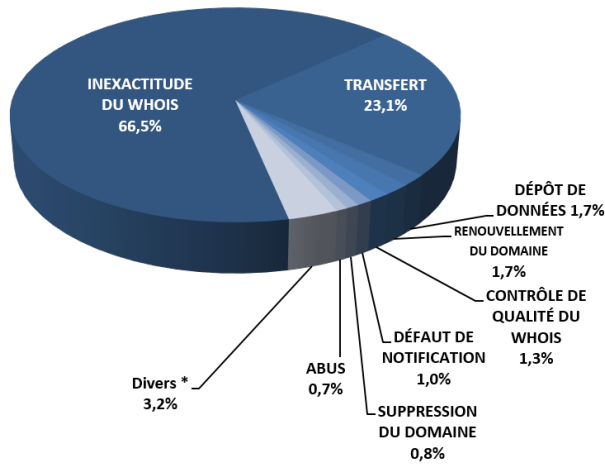
Pour savoir plus sur ce programme, veuillez cliquer sur <https://www.icann.org/resources/pages/audits-2012-02-25-en>.

Merci d'envoyer vos questions à ComplianceAudit@icann.org

Synthèse des exécutions et de la gestion des réclamations

Bureau d'enregistrement - Volume reçu mois en cours **Septembre 2014**

Distribution des plaintes

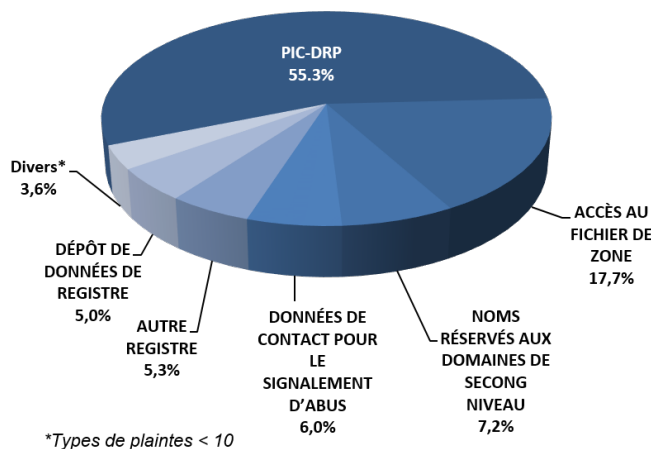


*Types de plaintes < 20

Plaintes	
Type	Quantité
ABUS	24
SERVICE CLIENT	6
DÉPÔT DE DONNÉES	56
SUPPRESSION DU DOMAINE	26
RENOUVELLEMENT DU DOMAINE	56
DÉFAUT DE NOTIFICATION	32
FRAIS	2
ANONYMISATION / ENREGISTREMENT FIDUCIAIRE	1
CONTACT DU BUREAU D'ENREGISTREMENT	14
SPECIFICATIONS DE L'INFO DU BUREAU D'ENREGISTREMENT	5
CONTRAT DE REVENTE	9
TRANSFERT	754
UDRP	19
FORMAT WHOIS	17
INEXACTITUDE DU WHOIS	2172
CONTRÔLE DE QUALITÉ DU WHOIS	44
CONTRAT DE NIVEAU DE SERVICE DU WHOIS	12
WHOIS NON-DISPONIBLE	19
Total des plaintes traitées	3 268
Total des plaintes fermées	3 738

Opérateur de registre - Volume reçu mois en cours **Septembre 2014**

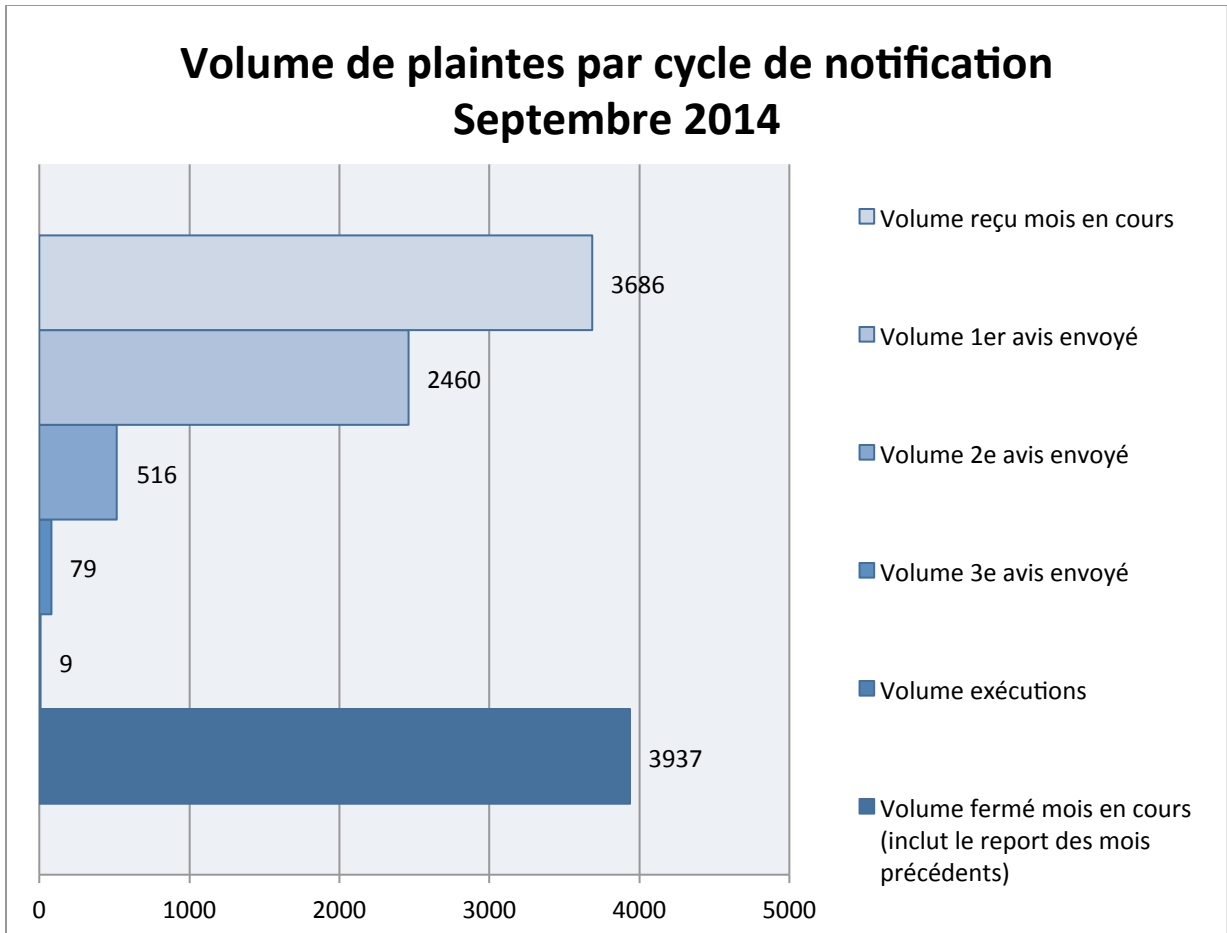
Distribution des plaintes



*Types de plaintes < 10

Plaintes	
Type	Quantité
DONNÉES DE CONTACT POUR LE SIGNALLEMENT D'ABUS	25
SERVICES DE RÉCLAMATION	1
RAPPORT MENSUEL	7
PIC-DRP	231
DÉPÔT DE DONNÉES DE REGISTRE	21
AUTRE REGISTRE	22
NOMS RÉSERVÉS AUX DOMAINES DE SECOND NIVEAU	30
RR-DRP	1
SLA	5
Suspension rapide uniforme (URS)	1
ACCES AU FICHIER DE ZONE	74
Total des plaintes traitées	418
Total des plaintes fermées	199

Figure 2 : 55,3 % des PIC ci-dessus proviennent des efforts proactifs de l'ICANN



- **Volume reçu mois en cours** = tickets envoyés pendant le mois en cours
- **Volume 1e avis envoyé** = nombre de tickets dont le premier avis a été envoyé pendant le mois en cours
- **Volume 2e avis envoyé** = nombre de tickets dont le 2e avis a été envoyé pendant le mois en cours
- **Volume 3e avis envoyé** = nombre de tickets dont le troisième avis a été envoyé pendant le mois en cours
- **Volume exécutions** = nombre d'avis d'exécution envoyés pendant le mois en cours
- **Volume fermé** = nombre de tickets fermés pendant le mois en cours

ACTIVITÉ D'EXÉCUTION pour SEPTEMBRE						
DATE ENVOI	DATE ÉCHÉANCE	BUREAU D'ENREGISTREMENT	IANA-ID	TYPE D'AVIS	STATUT :	MOTIFS DE L'AVIS D'INFRACTION
03/09/2014	23/09/2014	Black Ice Domains	1017	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN	Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
						Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)
						Fournir les services Whois (RAA 3.3.1)
09/09/2014	30/09/2014	Tong Ji Ming Lian (Beijing) Technology Corporation	1523	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN	Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
						Fournir les services Whois (RAA 3.3.1)
						Communiquer les changements faits aux données de contact (RAA 5.11)
09/09/2014	30/09/2014	PT Ardh Global Indonesia	1503	Manquement		Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)
						Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Lien vers le site Web des droits et responsabilités du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.15)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
11/09/2014	02/10/2014	Domain Services Rotterdam BV	1450	Manquement		Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
16/09/2014	07/10/2014	GKG.NET, INC.	93	Manquement		Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
						Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)
17/09/2014	08/10/2014	Registration Technologies, Inc	321	Manquement		Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Permettre au RNH de transférer le nom de domaine (IRTP 1) ou de fournir un motif de refus valable (IRTP 3)
						Fournir le code AuthInfo (IRTP 5)
						Lien vers le site Web des droits et responsabilités du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.15)
						Fournir une politique conforme aux exigences du point 2.1 de l'ERRP
18/09/2014	09/10/2014	Times Internet Limited	1457	Manquement	Période de rémediation prolongée jusqu'au 23	Fournir les services Whois (RAA 3.3.1)
						Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)

					octobre 2014.	La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
						Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)
24/09/2014	15/10/2014	Dotname Korea Corp	1132	Manquement		Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)
						Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Valider et vérifier les informations de contact (spécifications du programme d'exactitude du Whois 2 et 4)
						Suspendre ou résilier un nom de domaine après que RNH n'a pas répondu pendant plus de 15 jours (spécification 5 du programme de l'exactitude du Whois)
						Fournir les données de nom de domaine dans le format de réponse spécifié (RAA -RDDS 1.4)
22/09/2014		Dotname Korea Corp	1132	Suspension	À compter du 7 octobre 2014 jusqu'au 5 janvier 2015	Corriger les manquements au RAA dans les 21 jours (5.5.4 RAA)

ACTIVITÉS D'EXÉCUTION des MOIS PRÉCÉDENTS

DATE ENVOI	DATE ÉCHÉANCE	BUREAU D'ENREGISTREMENT	IANA-ID	TYPE D'AVIS	STATUT	MOTIFS DE L'AVIS D'INFRACTION
15/07/2014	05/08/2014	Gransy, s.r.o. d/b/a subreg.cz	1505	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN : période de rémédiation prolongée jusqu'au 5 septembre 2014. manquements rémédiés	Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
						Supprimer le nom de domaine dans les 45 jours après la fin de l'enregistrement ou expliquer les circonstances du renouvellement (3.7.5.3 RAA)
						Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
						Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)
						Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
						La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)
						Conclure un contrat d'enregistrement avec RNH (RAA 3.7.7)

17/07/2014	07/08/2014	Dotname Korea Corp	1132	Manquement	<i>Montée en puissance vers suspension</i>	<p>Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Fournir les données de nom de domaine dans le format de réponse spécifié (RAA - RDDS 1.4)</p> <p>Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p> <p>Afficher le logo de l'ICANN correct dans le site Web (appendice licence du logo RAA)</p>
18/07/2014	08/08/2014	Brandon Gray Internet Services, Inc.	636	Manquement	<p>Période de rémediation prolongée jusqu'au 12 septembre 2014 ; période de rémediation prolongée jusqu'au 22 septembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN</p>	<p>Assurer que les revendeurs ne soumettent pas les RNH à des pratiques trompeuses (RAA 3.12.7 et RBRS 3)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p>
24/07/2014	14/08/2014	OnlineNIC, Inc.	82	Manquement	<p>Période de remédiation prolongée jusqu'au 3 septembre 2014 ; remédié</p>	<p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Valider et vérifier les informations de contact (spécifications du programme d'exactitude du Whois 1, 2 et 4)</p> <p>Fournir les données de nom de domaine dans le format de réponse spécifié (RAA - RDDS 1.4)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p>

						<p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p> <p>Exiger aux fournisseurs des services d'enregistrement fiduciaire et d'anonymisation (P/P) de suivre les exigences de la norme P/P et de respecter les termes et procédures publiés (spécification 2 du P/P)</p> <p>Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)</p>
07/08/2014	28/08/2014	Dotname Korea Corp	1132	Manquement	<i>Montée en puissance vers suspension</i>	<p>Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Valider et vérifier les informations de contact (spécifications du programme d'exactitude du Whois 2 et 4)</p> <p>Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)</p>
13/08/2014	03/09/2014	OnlineNIC, Inc	82	Manquement	Période de rémediation prolongée jusqu'au 10 septembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN	<p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Permettre à RNH de transférer le nom de domaine (IRTP 1)</p> <p>Fournir le code AuthInfo (IRTP 5)</p> <p>Respecter la conformité avec le contrat du bureau d'enregistrement-revendeur concernant la fourniture de services de bureau d'enregistrement (RAA 3.12)</p> <p>S'assurer que le contrat d'enregistrement du revendeur comporte des dispositions obligatoires et identifie le bureau d'enregistrement (RAA 3.12.2)</p> <p>Faire respecter le contrat du revendeur-bureau d'enregistrement pour rémédier et prévenir les cas de non-conformité (3.12.6 RAA)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p>
18/08/2014	09/09/2014	Locaweb Servicios de Internet S/A dba LocaWeb	1080	Manquement	Résilié volontairement	<p>Fournir les services Whois (RAA 3.3.1)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p>
22/08/2014	12/09/2014	35 Technology Co., Ltd.	1316	Manquement	Période de rémediation prolongée jusqu'au 24	Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)

					septembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN	<p>Valider et vérifier les informations de contact (spécifications du programme d'exactitude du Whois 2 et 4)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Permettre à RNH de transférer le nom de domaine (IRTP 1)</p> <p>Fournir le code AuthInfo (IRTP 5)</p> <p>Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p>
25/08/2014	15/09/2014	Xin Net Technology Corporation	120	Manquement	manquements rémédiés	<p>Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Valider et vérifier les informations de contact (spécifications du programme d'exactitude du Whois 1, 2 et 4)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p>
27/08/2014	17/09/2014	Online SAS	74	Manquement	Période de rémediation prolongée jusqu'au 19 septembre 2014 ; période de rémediation prolongée jusqu'au 24 septembre 2014 ; rémédie	<p>Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Valider et vérifier les informations de contact (spécifications du programme d'exactitude du Whois 1, 2 et 4)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p> <p>Afficher le logo de l'ICANN correct dans le site Web (appendice licence du logo RAA)</p>

Pour plus d'informations actualisées, veuillez vous rendre sur <http://www.icann.org/en/resources/compliance/newsletter>.